

PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 JANVIER 2026 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : Mme Nelly VERGEZ a donné pouvoir à M. Patrick VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Corine LELAVANDIER

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le propriétaire du Vintage café demande la possibilité d'implanter une lampe extérieure sur sa façade côté Eglise. Devis environ 1 400.00 € à charge de la commune.

Ce dossier sera mis à l'étude lors de la préparation du budget primitif 2026.

Il nous informe également qu'il prête la surface qu'il a demandé à la mairie à l'association les amis de l'Houmeau lorsqu'il n'est pas ouvert.

MODIFICATION STATUTS SYNDICAT EAU POTABLE SUD CHARENTE

Le syndicat d'eau potable (SEP) du Sud Charente nous informe qu'il y a eu une modification des statuts du syndicat adopté par le comité syndical le 4 novembre 2025 et pour laquelle le conseil municipal doit maintenant se positionner.

- 1) Chaque conseil municipal désigne désormais deux délégués pour siéger au sein du collège électoral dont il relève ;
- 2) Le nombre de délégués titulaires est désormais fixé par tranche entamée de 500 abonnés d'eau potable ;
- 3) Communes membres, Grand-Angoulème se substitue à Voulgézac, adhésion de la commune de Bors en partie sur canton Charente-Sud et Canton de Tude et Lavalette.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

TRAVAUX BATIMENT 1 PLACE DES HALLES

Suite au passage d'un expert les travaux du 1 Place des Halles doivent débuter très rapidement du fait de l'urgence à sécuriser ce bâtiment.

Le marché sera délocalisé sur le Champ de Foire à partir du samedi 31 janvier prochain.

Le montant des travaux s'élève à 395 290.00 € HT, montant des honoraires 38 343.13 € HT soit une enveloppe de 433 633.13 € HT (montant des travaux TTC 520 359.76 €).
Les travaux de réfection de la charpente et de la couverture seront des travaux définitifs qu'il n'y aura pas besoin de reprendre par la suite.

Pour info, courrier de Madame et Monsieur COHEN.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

PERMIS DE CONDUIRE/BSR

Nous avons reçu une nouvelle demande d'aide au passage du permis de conduire qui a été acceptée en contrepartie d'une semaine de travail pour passer le permis de conduire :

Permis de conduire..... 400 € (la personne a déjà bénéficié de 100 € en 2023 pour passer son BSR).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Fondation du Patrimoine avenant convention de partenariat
- Planning réunions
- Vote subventions et Budgets le 2 mars 2026
- Concert sur le Champ de Foire le 5 août 2026
- Vœux du maire

La séance est levée à 19 h 15. Prochaine réunion le 9 février 2026 à 18 H 30.